



Association des Propriétaires de  
Machinerie Lourde du Québec

# Bulletin-Info

Juillet-août 2013  
Volume 17, Numéro 4

## Associations affiliées



Association des  
Entrepreneurs  
en Forage  
du Québec



Association des propriétaires  
de grues du Québec



Association des  
Propriétaires de  
Pompes à  
Béton du  
Québec



REGROUPEMENT DES LOUEURS  
DE VÉHICULES DU QUÉBEC

## NOUVEAUX MEMBRES

### L'Unique Assurances Générales

Membre # 1780  
425, boul. de Maisonneuve Ouest, bur. 750  
Montréal (Québec)  
H3A 3G5  
514 768-0707

### Liste des membres de l'Association des entrepreneurs en forage du Québec

Liste des membres réguliers disponible en ligne :  
- [www.aefq-forage.com](http://www.aefq-forage.com), par région dans la section Liste des membres, ou  
dans la Section des membres réguliers de l'APMLQ ([www.apmlq.com](http://www.apmlq.com)).  
Liste des membres associés disponible en ligne :  
- [www.aefq-forage.com](http://www.aefq-forage.com), fournisseurs associés dans la section Liste des membres.

## COMPÉTITION DE CHASSE-NEIGE LE 5 OCTOBRE 2013 À LÉVIS



Le 5 octobre prochain aura lieu la Compétition de chasse-neige organisée par le MTQ et l'AQTR, en collaboration avec l'APMLQ, la ville de Lévis et différents partenaires. Il s'agit d'une occasion unique de mesurer vos habiletés comme opérateur de camion de déneigement ou de mettre en valeur les qualités de l'un de vos employés. Une trentaine de compétiteurs sont attendus en provenance du privé, du MTQ ou de villes.

Cette année, le championnat aura lieu à Lévis avec des équipements du MTQ. Divisée en deux volets, la compétition évalue la capacité des participants de relever des problèmes lors d'une ronde de sécurité et d'effectuer différentes manoeuvres similaires à celles réalisées lors d'une opération de déneigement sur un parcours de 250 mètres. En plus des titres du championnat, les résultats de la compétition serviront à déterminer les participants du Québec au championnat mondial qui aura lieu à Andorre en 2014.

Pour plus d'information, contactez la permanence de l'APMLQ au 1 800 268-7318 ou visitez la section Activités du site de l'AQTR : [www.aqtr.qc.ca](http://www.aqtr.qc.ca).

## Dans ce numéro

- 1 Compétition de chasse-neige : 5 octobre  
Contrats avec le MTQ
- 2 Tournoi de golf 2013  
Congrès 2014  
Liste des membres
- 3 Brèves nouvelles  
Excellence PECVL
- 4 MRA vous informe  
Mutuelle de formation  
Rabais Michelin

## CONTRATS DE DÉNEIGEMENT DU MTQ - CHANGEMENTS AUX PÉNALITÉS

Comme mentionné dans le dernier bulletin, le MTQ a décidé unilatéralement de modifier les clauses du CCDG-DD liées aux avertissements, aux réprimandes ainsi qu'aux retenues qui s'y rattachent. Les modifications ont pour effet de majorer substantiellement les montants des pénalités. Ces changements sont inclus dans les contrats en appel d'offres.

Aussi, le MTQ a décidé d'étendre ces changements aux contrats en cours en proposant un avenant à coût zéro qui vient modifier l'entente signée avec les entrepreneurs. Pour les contrats se terminant à la fin de la prochaine saison (2013-2014), le fait de ne pas signer l'avenant n'aura aucun impact et le contrat se terminera comme prévu à la fin de la saison. Pour ceux qui doivent se prolonger au-delà de la prochaine saison, le fait de ne pas signer l'avenant entraînera la fin de l'entente et le retour en soumission à la fin de la saison. Donc, en fonction de la situation de chaque entreprise, il est bien important de comprendre les effets de la décision du MTQ dans ce dossier.

Il est important de noter que l'APMLQ est en désaccord avec la décision de modifier unilatéralement les règles du jeu en cours de contrat, mais qu'il nous a été impossible de modifier l'orientation retenue. Ainsi, lors de la prochaine saison, advenant le cas où vous recevriez des avis de réprimandes, nous vous suggérons de nous contacter.

Téléphone : 418 650-1877  
Sans frais : 1 800 268-7318  
Télécopieur : 418 650-3361  
Courriel : [apmlq@videotron.ca](mailto:apmlq@videotron.ca)

## TOURNOI DE GOLF DU 6 SEPTEMBRE 2013 - INSCRIVEZ-VOUS DÈS MAINTENANT



La période d'inscription pour le tournoi de golf des membres associés bat son plein. Que vous souhaitiez inscrire un *foursome* ou être jumelé à d'autres joueurs, et vous êtes les bienvenus à cet évènement amical.

Le tournoi aura lieu le 6 septembre 2013 au Club de golf Grand'Mère en Mauricie, et vous êtes tous conviés à y participer afin d'amasser des fonds pour Centraide Mauricie. Tous les membres sont invités à participer au tournoi et à venir fraterniser dans une ambiance décontractée.

Pour vous inscrire : 1 800 268-7318 ou [apmlq@videotron.ca](mailto:apmlq@videotron.ca).

## CONGRÈS 2014 TENU CONJOINTEMENT AVEC L'AEFQ

En mai dernier, l'Association des entrepreneurs en forage du Québec (AEFQ) a choisi de s'affilier à l'APMLQ. À la suite de discussions avec les représentants de cette association affiliée, il a été convenu de tenir conjointement le congrès des membres qui aura lieu les 25 et 26 avril 2014 à Québec.



C'est le Château Frontenac qui accueillera les quelque 300 participants de la première édition conjointe de cette activité. Dans le cadre de cette édition, nous aurons des conférences pour tous, des ateliers spécialisés ou techniques ainsi que des prises de parole de différents intervenants.

Nous avons prévu une cinquantaine d'espaces pour des kiosques dans le Salon des exposants pour les fournisseurs membres de l'APMLQ et de l'AEFQ. Nous vous transmettrons plus d'information à l'automne sur ce sujet.

## MEMBRES DU COMITÉ D'ORGANISATION DU CONGRÈS 2014

Pour l'organisation du congrès 2014, la permanence pourra compter sur l'apport des membres du comité congrès composé des représentants suivants :

- André Bayard de GeoBento;
- Sylvain Beaudoin, vice-président du CA de l'AEFQ;
- Pasquale D'Ambrosio de Liebherr;
- Jasmin Douville, membre du CA de l'APMLQ;
- Bertrand Gariépy, membre honoraire (anciennement de Michelin);
- Stéphane Gonthier de Versaprofiles;
- Jacques Guimond, président du CA de l'APMLQ;
- Vital Lévesque de Lévesque et associés;
- Serge Pilon de Robitaille Équipement;
- Claude Raynault, membre du CA de l'APMLQ;
- Alexandre Samson, membre du CA de l'AEFQ;
- Alain Tourigny, membre du CA de l'APMLQ.

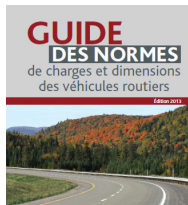
## LISTE DES MEMBRES DE L'APMLQ ET DE SES ASSOCIATIONS AFFILIÉES

Depuis maintenant un an, l'APMLQ rend disponible sur son site Internet la liste des membres en format PDF. À partir d'août, nous allons mettre en ligne une liste améliorée sur laquelle nous indiquerons vos secteurs d'activités et où vous serez répartis en tenant compte des régions administratives du Québec.

Cet outil renouvelé permettra d'intégrer mensuellement les changements dont vous nous ferez part (nouvelle adresse, mise en ligne d'un site Internet, nouveaux services offerts, etc.) et nous aidera à présenter un portrait plus fidèle du membership. Prenez note que la liste sera dorénavant notre principal répertoire des entreprises qui remplacera le bottin des membres et que nous enverrons une version imprimée de la liste uniquement sur demande.

Nous vous rappelons que la liste des membres réguliers est disponible à l'adresse suivante : [www.apmlq.com/nos-membres/reguliers](http://www.apmlq.com/nos-membres/reguliers) et qu'elle est protégée par un mot de passe. Nous pouvons aussi transmettre la liste en format Excel sur demande (1 800 268-7318 ou [apmlq@videotron.ca](mailto:apmlq@videotron.ca)).

## QUELQUES BRÈVES NOUVELLES



Vous pouvez télécharger la nouvelle mouture du *Guide des normes de charges et de dimensions des véhicules routiers* du MTQ présentant les configurations acceptées sur les routes du Québec. Les récentes modifications au *Règlement sur les normes de charges et de dimensions applicables aux véhicules routiers et aux ensembles de véhicules routiers* sont incluses dans le document.

Ce document est disponible en ligne à l'adresse suivante : [www.apmlq.com/normes](http://www.apmlq.com/normes).



Le 29 mai 2013, la Commission de la construction du Québec (CCQ) lançait l'image de marque propre au service de référence de l'industrie de la construction qui regroupe à la fois l'information nécessaire sur les nouvelles règles qui seront mises en place à compter du 9 septembre prochain et les nouveaux services en ligne qui se retrouveront sous une même bannière : le Carnet référence construction.

Le Carnet référence construction est une nouvelle plateforme Web qui rassemble les services en ligne liés à la gestion et à la référence de main-d'oeuvre de l'industrie de la construction. L'objectif est de référer rapidement, efficacement et avec transparence aux entreprises la main-d'oeuvre dont elles ont besoin. Sur cette plateforme interactive, les employeurs expriment leurs besoins en main-d'oeuvre, les travailleurs mettent leurs compétences en valeur et les associations titulaires de permis peuvent proposer de référer des candidats. Nous vous invitons à visiter le [carnet.ccq.org](http://carnet.ccq.org). (Source : CCQ)



Dès le 10 juillet 2013, les conducteurs de véhicules lourds, les transporteurs ainsi que tous les acteurs de la chaîne d'approvisionnement pourront utiliser le Programme nord-américain de gestion de la fatigue (PNAGF). Le PNAGF est une formation comprenant dix modules d'apprentissage qui traitent de différentes composantes de l'industrie du transport et qui sont adaptés aux besoins des personnes qui y travaillent.

Cette formation interactive et bilingue est offerte gratuitement sur le Web à l'adresse suivante : [www.pnagf.com](http://www.pnagf.com). (Sources : MTQ et CSST)



Nous rappelons que le *Règlement sur le transport de matières dangereuses* de Transports Canada prévoit que les réservoirs de transport de diesel dont la capacité est inférieure ou égale à 450 litres sont exemptés d'être des normes de construction à la condition qu'ils soient appropriés et sécuritaires.

Cependant, les grands contenants d'une capacité supérieure à 450 litres doivent être fabriqués de façon normalisée UN selon la norme ONGC-43.146-2002. Pour en savoir plus, nous vous invitons à visiter la section sur les matières dangereuses sous l'onglet Sécurité sur le site de Transports Canada : [www.tc.gc.ca](http://www.tc.gc.ca).

**LOUIS PARISEAULT C.d'A.Ass.**  
COURTIER EN ASSURANCE DE DOMMAGES  
t 514 374-9944 x231 f 514 374-2923  
[lpariseault@gaudreaudemers.com](mailto:lpariseault@gaudreaudemers.com)

**BENOIT ST-GERMAIN C.d'A.Ass. PAA CRM**  
COURTIER EN ASSURANCE DE DOMMAGES  
t 514 374-9944 x238 f 514 374-2923  
[bst-germain@gaudreaudemers.com](mailto:bst-germain@gaudreaudemers.com)

5045, boul. Jean-Talon Est, bureau 201  
Saint-Léonard QC H1S 0B6  
[gaudreaudemers.com](http://gaudreaudemers.com)

**Gaudreau  
Demers**

CABINET EN ASSURANCE DE DOMMAGES

### PROGRAMME D'EXCELLENCE (PECVL)

Le Programme d'excellence des conducteurs de véhicules lourds est en vigueur depuis janvier 2011. Il a pour objectif de reconnaître le comportement exemplaire des conducteurs de véhicules lourds sur le plan de la sécurité routière.

Cette distinction est accessible à tous les conducteurs de véhicules lourds titulaires d'un permis de conduire délivré par la SAAQ. Pour en savoir plus : [www.saaq.gouv.qc.ca/lourds](http://www.saaq.gouv.qc.ca/lourds).

## MRA VOUS INFORME SUR L'ASSURANCE INVALIDITÉ

**Saviez-vous qu'avant l'âge de 60 ans vous risquez 5 fois plus de connaître une période d'invalidité que de décéder? Donc, une des protections d'assurance les plus importantes à détenir, comme celles pour votre maison, votre auto ou vos équipements, est une protection pour votre salaire. Ce sont vos revenus qui vous permettent de subvenir à vos besoins et à ceux de votre famille.**

En cas d'accident ou de maladie, tous vos acquis peuvent être compromis si vous n'avez pas d'entrée de fonds. Le plan personnalisé de l'Excellence vous permet d'être couvert par une assurance invalidité, et ce, jusqu'à 65 ans. Un avantage majeur que vous devez considérer : les primes accumulées vous seront remboursées à compter de l'âge de 65 ans à titre de versements d'épargne-retraite non imposables.

En avril 2013, les membres assurés avaient accumulé en moyenne 14 490 \$ chacun en montant remboursable personnel. Les assurances pour vos équipements vous remboursent-elles vos primes que vous ayez ou non fait une réclamation? Le programme de l'APMLQ vous offre cet important avantage. Profitez-en.



**MICHEL  
RHEAUME  
ASSOCIÉS**

N'hésitez pas à contacter les représentants de MRA pour connaître tous les avantages offerts aux membres de l'APMLQ et de ses associations affiliées : 514 329-3333, 1 800 363-5956 ou [info@cabinetmra.com](mailto:info@cabinetmra.com).

## LA MUTUELLE DE FORMATION : UN OUTIL UNIQUE

**Assurer la qualité et la relève de sa main-d'oeuvre sont des enjeux majeurs pour les PME. Les départs à la retraite, la croissance des activités ou le taux de roulement de la nouvelle main-d'oeuvre sont des réalités de plus en plus répandues et qui ont des impacts majeurs sur votre entreprise .**

La Mutuelle de formation de Camo-route est une approche simple qui vous offre un soutien dans la gestion de la formation de votre main-d'oeuvre. Afin de mieux planifier et structurer le transfert d'expertise, la Mutuelle peut vous aider à implanter de saines pratiques de formation.

Pour répondre à vos besoins de formation, nous personnalisons nos services, entre autres, en analysant vos besoins de formation, en développant des plans de formation, en évaluant vos activités et leurs retombées, en partageant des services et des ressources, en constituant des dossiers de formation, en vous assistant pour la recherche de fournisseurs de services ou de programmes de subventions disponibles.



Pour plus d'information sur la Mutuelle : 1 866 927-6883, [info@camo-route.com](mailto:info@camo-route.com) ou consultez le site Internet : [www.camo-route.com](http://www.camo-route.com).

## PNEUS MICHELIN - COEFFICIENTS DE RABAIS POUR 2013-2014

Cette année encore, Michelin vous offre des rabais dans le cadre du plan d'achat de l'APMLQ pour les pneus de marques Michelin, BFGoodrich et Uniroyal. Depuis le début mai, les coefficients suivants s'appliquent sur la liste de prix de base au moment de la transaction.

Type de pneus	Coefficient(s)
Pneus véhicules de tourisme et camionnettes	0,68
Pneus poids lourds (Michelin uniquement)	0,63 à 0,68
Pneus rechapés	0,65
Génie civil, construction et industriel	0,73
Compact	0,74
Agriculture	0,88



**Diane Lemay**  
Directrice clientèle - cautionnement  
514 313-0744  
[diane.lemay@bflcanada.ca](mailto:diane.lemay@bflcanada.ca)

**Frédérique Chevalier**  
Directrice clientèle  
Courtière en assurance de dommage  
514 313-0750  
[fchevalier@bflcanada.ca](mailto:fchevalier@bflcanada.ca)

2001, McGill College, bureau 2200  
Montréal (Québec) H3A 1G1  
Sans frais : 1 866 688-9888  
[www.BFLCANADA.ca](http://www.BFLCANADA.ca)